

JURY d'APPEL

APPEL 2019_06

Résumé du cas : Appel retiré avant jugement

Règles impliquées : RCV R6

Epreuve : **Régate de Ligue Kouroucienne de printemps**
Dates : 14/04/2019
Organisateur : Association Nautique de Kourou
Classe : Optimist
Grade de l'épreuve : 5A
Président du Jury : Jean-Sébastien Maisonneuve

RECEPTION DE L'APPEL :

Par courriel envoyé le 16/04/2019, Monsieur Théodore Granger, représentant le bateau Optimist n°7, fait appel de l'action du jury de l'épreuve prise le 16/04/2019, lui refusant son intention de porter réclamation.

Monsieur Théodore Granger a envoyé un courriel le 27/04/2019 pour informer le jury d'appel de son intention de retirer son appel.

DECISION du JURY d'APPEL : Le Jury d'Appel accepte ce retrait et l'appel ne sera pas jugé.

Fait à Paris le 03/05/2019

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'G Bosse'.

Le Président du Jury d'appel : Gérard BOSSE

Les Membres du Jury d'Appel :

Bernadette DELBART, Bernard BONNEAU, François CATHERINE, Patrick CHAPELLE, Romain GAUTIER, Philippe GOMEZ, Yoann PERONNEAU, Sybille RIVARD, François SALIN.